



Compte rendu de réunion
Objet : Réunion du CNAV
4 Mars 2023

Présents pour la route : Jacques Woifflard, Marise Laussel, Jean Traggiai, Sylvie Creuzenet, Jean-Marie Bonnin, Nicolas Rochard, Jean-Pierre Miguet, Xavier Gouze, Laurent Bonnemaïson, Francis Pelissier, Michel Delamare, Sylvie Menny, Solen Sauvage, Gilbert Lenglin, Thomas Fontenelle

Présent pour le VTT : Roland Geisser, Gérard Berchiat, Jean-Pierre Courteaux, Jean-Luc Joly

Présent pour le cyclotourisme : Christian Libouban, Christian Pannouze, Laurent Sagnier, Pierre Holder

En Visio : Dany Bouteiller, Pierre Marmillod, Eric Lancien, Jacky Lebars

Invité : Dany Iselin (Alsace), Juliette Vandekerckhove (Hauts de France),

Excusés : Joel Kempf, Xavier Raynaud, Christian Melo, Thierry Denis

Jean-Marie ouvre la séance à 9H10 et annonce la création d'un championnat National de VTT CX Marathon en Alsace en même temps que le National de VTT.

Ordre du jour

Bilan du national de cyclo-cross.....	2
Championnat Route et CLM 2023.....	2
Championnats Nationaux à venir	2
Règlement National.....	3
Tour de table des régions.....	3
Questions Diverses :.....	4
CR VTT.....	7
États Généraux de l'Activité Vélo (EGAV).....	8

Bilan du national de cyclo-cross

Le site et le circuit étaient très bien et malgré la pluie de la veille, le terrain n'était pas gras. Il y a eu un problème avec un coureur qui ne s'est pas présenté lors de l'appel de la mise en grille car il a préféré rester au chaud dans son véhicule. Il voulait être réintégré à sa place au lieu d'être mis en dernière ligne.

Une remarque est faite quant au respect des critères de sélection des coureurs. Certains coureurs arrivent à dévier les critères de sélection et s'en vantent. On n'a pas de nom mais la prochaine fois, il faudra relever les noms des tricheurs.

Plus globalement sur la question du respect des quotas, on constate des difficultés récurrentes quant aux comités qui ne respectent pas toujours les règles au moment de l'inscription aux championnats. Cela pose des questions d'équité, de difficulté liée au contrôle de ces derniers. Certains clubs / comités estiment également que les quotas peuvent être un frein au développement de leur activité. Il semble nécessaire de retravailler cette question (chantier pour les EGAV?)

Championnat Route et CLM 2023

La plaquette est disponible, les engagements se feront en ligne entre le 14 et le 31 mai, Un lien va être envoyé pour identifier les responsables des engagements ainsi que pour le VTT, le CX et la Route

Un formulaire de paiement sera remplacé par un formulaire en ligne pour ceux qui le souhaitent.

Championnats Nationaux à venir

Rappel des règles en vigueur pour l'attribution d'un championnat national :

1. Le club support ou organisateur prend une option d'organisation vis à vis du CNAV.
2. Cette option est levée et devient valide lors de la réception du courrier signé conjointement par le club et le comité organisateur et confirmé en réunion de coordination du CNAV.

Saison 2024

Le National route est prévu à Bréchaumont en Alsace les 6&7 Juillet 2024, Le National VTT dans les côtes d'Armor les 13 &14 Juillet 2024, et le contre la montre à Anglure dans la Marne les 31 Aout & 1^{er} Septembre

Championnat National de Cyclo-Cross à Jumièges SM Rouen en 2024.

L'affiche du championnat sera faite via le service communication (voir ci-dessous). La plaquette pour recherche de partenaire et la plaquette championnat sera faite indépendamment par le CNAV.

Jacques a été valider les lieux, sur la mise à dispositions des différentes salles nécessaires au bon déroulement de l'épreuve (Transpondeurs, dopage, réceptions repas etc).

Une épreuve est envisagée sur une partie du circuit (la plage ne sera pas accessible).

Saison 2025

Pour le National de Cyclo-Cross 2025.

Le CNAV a reçu fin octobre une option pour le cyclo-Cross de 2025 dans le comité de la LOIRE, celle-ci a été validée lors de la coordination de janvier.

Le comité Val de Marne par un courrier du 17 février se porte aussi organisateur pour 2025 : réponse lui a été faite aussitôt.

Le 7 mars nous avons reçu la candidature du comité Franche-Comté aussi pour l'organisation en 2025.

Francis, déplore qu'en tant que responsable de l'activité cyclo-cross, membre de la coordination du CNAV, il n'ait pas été associé à la décision d'attribution du championnat national 2025 (Il était absent lors de la réunion. Et le courrier de la Loire était antérieur à celui du val de Marne).

Règlement National

Pour le règlement avec les catégories FFC : les 6 années de carence sont toujours d'actualité. Au début en octobre, on avait décidé de prendre que les OPEN 2 et 3 et les ACCESS mais dans certains comités, les OPEN 1 ont - de 200 points et on ne peut pas les exclure. Dès cette année, certains comités préfèrent refuser les OPEN 1. C'est la première année, c'est une année d'observation et il faudra être vigilant dans les participants aux championnats nationaux.

MODIFICATIONS VALIDÉES AU CNAV du mois de mars 2023 :

Page 4 : Article 03 Catégories (FFC/FSGT)

Page 8 : Article 11 - Tenue Vestimentaire (Chaussette de contention)

Page 10 : Article 12 : Engagements

Page 11 et 12 : Article 15 - Qualifications au Fédérales Route/VTT/Cyclo-cross

Tour de table des régions

Pas de Calais : Nouveau bureau dans le comité, règlement remis à neuf, peu de subventions départementales voire régionales. Cependant demande de rencontre avec la FFC et l'UFOLEP et calendrier commun UFOLEP/FSGT avec la Somme.

Rhône : L'utilisation des transpondeurs pose problème car il n'y a personne de formé. Les critères pour les coureurs FFC sont plus restrictifs que le règlement national. 60 clubs à ce jour, calendrier bien fourni que ce soit route, cyclo-cross et rando. Seule difficulté pour les organisateurs, c'est le coût des secouristes.

Ile de France : Pas d'utilisation des transpondeurs, calendrier très fourni. 36 Cyclo-cross, 12 VTT, 37 route + 2 gentlemans et 1 régional.

Seine Maritime Rouen : effectifs stables, essai de mise en place d'une formation commissaire Licences en augmentation et calendrier jumelé avec Normandie Le Havre.

Corse : Stabilité au niveau des effectifs et des clubs, la CT 20 est reconduite au mois de mai sur 4 jours 20 organisations piste, route VTT et gentleman avec 3 clubs.

Bourgogne Franche Comté Saône et Loire : à ce jour, 618 licences cyclismes, 65 licences cycloportives et 81 licences EV donc légère augmentation, 54 organisations tout confondu, c'est également 10 nouvelles courses.

Aube : 1 nouveau club de cyclotourisme belle saison de cyclo-cross qui vient de se terminer dans l'éthique de la FSGT et l'esprit de la camaraderie, 1 nouveau club cyclotouriste et 22 ou 23 organisations programmées dans le calendrier route.

"Le comité de l'Aube a organisé 21 cyclo-cross d'octobre à fin janvier avec une belle participation. Seule la FSGT organise dans le département. Les écoles du vélo ont pris part à 10 rendez-vous. La saison s'est terminée dans la convivialité avec un repas commun après le dernier cyclo-cross disputé à l'américaine, équipes composées par tirage au sort. La remise des challenges annuels début février a été appréciée. Une randonnée cyclotouriste (dans le cadre du téléthon) a été mise sur pied en décembre. 20 épreuves sont inscrites au calendrier routier FSGT avec une première le 19 mars. Bon fonctionnement de la page Facebook du comité qui fait une large place aux activités vélo.

Un nouveau club cyclotouriste à La Chapelle-Saint-Luc. Plusieurs coureurs aubois participent aux Championnat de France FSGT de E-Cyclisme".

PACA : stabilité au niveau des clubs. Organisation d'une interdépartementale (06, 30, 24, 20). le nombre de clubs est stable, 558 licences, 41 dates de courses dont un championnat interrégional et le tour de la Casa.

Hauts de Seine : effectifs stables voire en augmentation dont 7 clubs dans le 28 et 2 clubs dans le 27.

Occitanie-Pyrénées : nombre de participations records, plus de 1000 coureurs, augmentation des licences, 1150 licenciés, 40 organisations route et 14 cyclo-cross

Loire : 2 commissions différentes (ST Etienne & Roanne), rapprochement avec UFOLEP souhaité pour gonfler les pelotons. Reprise du tour du rouennais (1^{er} week-end de juin) mais sur une seule commune.

Seine Maritime Le Havre : changement de locaux du comité, perte d'un club, effectifs stables changement de local pour le comité, le VTT va bien mais moins le cyclotouriste. Un championnat interrégional est prévu en 2024 à Saint Valéry en Caux.

Occitanie Méditerranée : stable au niveau des licenciés, l'objectif est de développer le cyclisme féminin, challenge interfédéral au niveau CX avec la FFC, calendrier commun Gard/Hérault calendrier stable et commun Gard/Hérault dont nouveautés avec des épreuves que féminines et un championnat interfédéral cyclo-cross

Alsace : année 2022 difficile avec changement de président à la commission, informatisation complète de l'engagement jusqu'aux résultats avec mise à disposition quasi immédiate des résultats sur les smartphones, 20 formations réalisées (15 N1 et 5 N2)

Questions Diverses :

Communication fédérale / réalisation des affiches des championnats nationaux

Les affiches pour les championnats seront réalisées à partir de septembre par le domaine communication de la FSGT suivant les critères imposés. La prise en charge financière des affiches ne sera donc plus du ressort du club organisateur (cahier des charges à modifier). Les coûts de réalisation des affiches sont pris en charge par la FSGT au niveau fédéral (domaine communication).

Il est demandé aux comites ou commissions cyclistes qui réalisent des affiches pour leurs épreuves locales de mettre les bon logos FSGT disponible chez Clémence

Certificat médical pour les coureurs UFOLEP

La réglementation sur les certificats médicaux a changé avec l'entrée en vigueur de l'article L231-2-1 du Code du sport le 2 mars 2022. Selon ce dernier, **pour les personnes majeures**, la délivrance de la licence ou l'inscription à une initiative ou compétition **peut** être subordonnée à la présentation d'un certificat médical (CM) établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concerné. C'est aux fédérations qu'il revient de définir les conditions de délivrance de la licence, et en particulier de la nécessité ou pas de présentation d'un certificat médical.

Pour la saison 2022 / 2023, si l'Ufolep a fait le choix de ne plus demander de certificat médical au moment de délivrer la licence, la FSGT a décidé de maintenir les règles en vigueur les saisons précédentes. L'objectif est de se donner le temps, de vérifier, et si possible de se mettre d'accord avec les autres fédérations (et notamment la FFC) sur les pratiques en matière de demande de certificats médicaux.

Pour la saison en cours, il est donc obligatoire pour les coureurs Ufolep (non licenciés FSGT) de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du vélo datant de moins d'un an pour pouvoir participer à des courses organisées sous l'égide de la FSGT.

Si les clubs n'ont pas leur assurance à la FSGT, ils doivent s'assurer que leurs coureurs sont bien pris en charge lorsqu'ils viennent courir à la FSGT.

Meilleures performances Pistes.

Les catégories sur la piste sont les mêmes que sur la route, jusqu'à maintenant seules les tentatives ont été faite par les catégories Seniors & Vétérans. Si un coureur de catégorie vétéran établi une meilleure performance qu'un sénior, il devient TC suivie de sa catégorie Vétéran, c'est ce qui figure dans le classement des meilleures performances. Une tentative aura lieu le 15 Avril par David Arnoux au vélodrome de Granges en Suisse)

Problème sur le Championnat Régional de Cyclo-Cross à Jumièges.

Le comité 14 a engagé un coureur dans la mauvaise catégorie (Cadets au lieu de Junior) et celui-ci a remporté le titre Régional.

L'Organisateur demande de rendre le maillot mal acquis par le coureur du Comité 14, car il ne doit pas le porter lors des épreuves.

Autour de cette situation semble s'être cristallisée une situation de conflit entre le comité 14 et le comité 76 Rouen. Le CNAV se propose d'intervenir pour échanger avec tous les acteurs et accompagner les comités pour résoudre le problème.

Assurance Vélo Electrique (VAE).

Réponse à la question posée au groupe Gras Savoye qui assure la FSGT.

L'assurance n'est pas obligatoire pour le vélo avec assistance électrique dont la puissance ne dépasse pas 250W et dont l'assistance n'est pas activée au-delà de 25 Km/h.

Le contrat Fédéral peut intervenir.

L'assurance est obligatoire pour le VAE dont la puissance dépasse 250W ou dont la vitesse dépasse les 25Km/h, car assimilé à une moto. L'assurance à souscrire est la même que pour une moto/

Le contrat Fédéral ne pourra intervenir.

Présentation des nouvelles règles de remboursement des frais :

- Présentation d'une note de frais et des justificatifs originaux.
- Repas : la base de remboursement est de 22€ à partir du 1er janvier 23. Tout montant au-dessus sera soustrait du montant total remboursé sur la note de frais ou à payer sur place.
- Trajet : par défaut, le remboursement en voiture est remboursé uniquement pour les raisons suivantes : trajet à plusieurs membres de CFA ou transport de matériel (à indiquer sur la note de frais avec le nom des personnes véhiculées). Dans le cas où vous utilisez la voiture pour un trajet individuel, vous serez remboursé sur la base du billet de train. Vous devez dans ce cas préciser "remboursement base train" et joindre une copie d'une capture d'écran indiquant le tarif SNCF. Le tarif de remboursement est de 0.34cts/km à partir de janvier 23 + péages OU frais d'essence.
- Hébergement : la FSGT rembourse sur la base d'une chambre double pour deux personnes. Vous pouvez malgré tout choisir de faire réserver une chambre individuelle, mais 20€ de cette réservation resteront à votre charge. En cas de réservation personnelle, le montant remboursé sera de 90 € / nuit (petit-déjeuner compris)
- Exceptions aux règles : Les règles fédérales mentionnées sont la base de ce qui est applicable. Cependant et lorsque les circonstances le nécessitent, il est possible de demander une dérogation (voyage en avion / voiture individuelle) en adressant un mail à pacs@fsgt.org avant le déplacement, en précisant les raisons qui justifient cette exception. Une réponse vous sera envoyée dans les plus brefs délais pour vous informer de la validation ou non de votre demande.
- S'il y a des corrections à apporter sur la feuille de remboursement, Clémence contactera l'intéressé avant de prendre toute décision.

Exemple : sur un déplacement de 250 km aller/retour dans la journée en voiture revient à 250x034€ =85€.

Si pas de train le jour même, obligé de venir la veille par le train coût 50€ de billet de train, 90€ de chambre & 22€ de repas soit un total de 162€ (ou est l'économie et le temps perdu ?)

Billets de trains.

La FSGT réserve les billets de trains via une plateforme PRO, tous les trains ne sont pas répertoriés (notamment les ouigo), si vous souhaitez un horaire précis et que celui-ci n'est pas disponible sur la plateforme FSGT, il est préférable que vous preniez vous-même la réservation ou par votre comité et vous vous faites rembourser après.

CR VTT

Le compte -rendu VTT est très succinct car le temps de réunion fut très court

- Ile de France
 - o 6 vtt jeunes et 6 vtt adultes.
 - o 1 Randonnées VTT
 - o Championnat Régional 3 juin.
 - o En réflexion pour l'épreuve des 3h (faible nombre de participants et du déficit de l'année passée.

- Aura :
 - o 10 Courses VTT (Challenge Well sur 3 courses)
 - o Championnat AURA 20 mai (cahier des charges à préparer).
 - o Nouvelle compétition (en duo par relais) qui traverse un village sur des pavés.
 - o 2 randonnées VTT
 - o Jean-Luc Jolly (Loire).

- Seine Maritime :
 - o 17 clubs qui pratiquent essentiellement du Vtt
 - o Nouvelles compétitions (4H VTT et 10H VTT)
 - o 12 courses VTT et 8 randonnées.

- Alsace :
 - o Changement au niveau de la Commission régionale de cyclisme Alsace (Président-trésorière-Responsable commissaires-) Nouveau Président Joël KEMPF.
 - o 8 Courses mixtes route et VTT (FFC/FSGT) Commission Mixte excitant depuis 10 ans.
 - o 12 courses VTT FSGT ouverture de 4 courses VTT FFC.
 - o En attente de plus de dynamisme entre club.
 - o 482 licenciés dans le 68 et une soixantaine dans le 67

Règlement Championnat National FSGT de VTT :

- o Présentation d'une organisation d'un Championnat National VTT d'un Cross-country Marathon en Alsace.
- o Un règlement spécifique faite par l'Alsace (Maillots à toutes les catégories en féminines), Dany nous à présenter un projet (qui sera amélioré avec Jacques et Jean-Marie et la Commission Régionale Alsace).

- o Présentation d'une organisation d'un Championnat National VTT (ouverture aux sélectionnés / régionaux/ 3 catégories en tandem masculins - Féminines- mixte).
- o Un règlement spécifique faite par l'Alsace, Dany nous à présenter un projet (qui sera amélioré avec Jacques et Jean-Marie et la Commission Régionale Alsace).
- o Changer les responsables fédéraux : Sylvie MENNY - Jean-Pierre COUREAUX et Roland GEISSER
- o Faire une fiche environnementale car le [site est Classé](#) en Natura 2000.
- o Longueurs des circuits : suite aux discussions le règlement VTT c'est aligné sur le règlement du CNAV (en temps et plus en km).
- o Proposition d'une augmentation de 1€ pour les engagements des enfants soit 3 €

États Généraux de l'Activité Vélo (EGAV)

En présence d'Emmanuelle Bonnet-Oulaldj pour la DFC.

Les prochains États Généraux de l'Activité Vélo (EGAV) auront lieu les 9 et 10 février 2024, dans un lieu qui reste à définir. Ce temps, essentiel à la réflexion de la politique fédérale autour du vélo, au renouvellement des forces bénévoles du CNAV et à l'évolution du fonctionnement du CNAV, se veut ouvert à un maximum d'acteurs souhaitant contribuer au développement du vélo FSGT. La coordination du CNAV, la coordination du PACS et la DFC se sont réunis le 14 janvier dernier avec la volonté de mettre au point une stratégie pour associer un maximum d'acteurs à la préparation des EGAV(à retrouver en cliquant [ici](#)). Celle-ci est validée ce jour par le CNAV.

Deux questionnaires (un questionnaire clubs et un questionnaire comités) ont également été préparés et validés par le CNAV.

Les prochaines étapes :

- mise en forme et envoi des questionnaire aux clubs et comités FSGT.
- recueil des données
- mise en place des rencontres des commissions et clubs de vélo

Ces rencontres doivent nous permettre de faire remonter les problématiques rencontrées par les clubs et commissions et nous permettre ainsi d'établir un programme des EGAV au plus près des besoins. Elles doivent également nous permettre de motiver un maximum d'acteurs pour participer aux EGAV, voir d'identifier de potentiels nouveaux responsables pour le CNAV.